



La plateforme multiservices de l'Atrébatie a désormais valeur d'exemple régional dans le domaine de l'éco-construction

Le long de la RD 939, au rond-point de Tincques, entre Arras et Saint-Pol-sur-Ternoise, le parc Écopolis, aménagé par la communauté de communes de l'Atrébatie, attire le regard, la curiosité même. C'est d'autant plus vrai depuis que la plateforme multiservices, avec son bardage bois, y a été réalisée dans le respect des techniques les plus avancées en matière d'éco-construction, de performance énergétique, de domotique. Quelques pas dans le hall d'accueil suffise d'ailleurs à constater que l'on est ici au cœur de la construction de demain, directement inspirée par le Grenelle de l'environnement, les nouvelles réglementations thermiques, les enjeux sociaux et sociétaux.



Afin de mieux faire connaître cette filière « *performance énergétique dans le bâti* », la communauté de communes de l'Atrébatie a signé, le vendredi 7 décembre dernier, une convention de partenariat avec le cd2e, centre pour le développement des écotechnologies, et le cluster Ekvation, fédérateur régional des initiatives pour le développement de la construction et la rénovation basées sur la performance énergétique.

Un événement qui a permis au président Pierre Guillemant de rappeler que l'Atrébatie s'était, dès 2002/2003, intéressée à cette filière jugée d'une importance primordiale pour son territoire. Avant de parapher les documents, Benoît Loison, président d'Ekvation et Christian Traisnel, directeur général du cd2e, ont salué le côté exemplaire et précurseur de la plateforme multiservices, remarquable vitrine de l'engagement du territoire de l'Atrébatie dans la performance énergétique. Il s'agit pour eux d'un formidable laboratoire « *des bonnes pratiques de l'éco-construction à valoriser auprès de tous les acteurs de la filière en région* ».

Le partenariat ainsi établi répond en effet à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dépassant largement le territoire de l'Atrébatie. Ils concernent notamment l'apparition de nouveaux matériaux et systèmes constructifs, les nouveaux marchés à satisfaire comme la réhabilitation, la place accrue de certains acteurs tels que les fournisseurs d'énergie ou de matériaux... Du point de vue social et sociétal, il s'agit de prendre en compte l'évolution des attentes des utilisateurs en matière de construction donc de logement (vieillesse de la population, mobilité réduite, nécessité de maintien à domicile...), l'évolution des compétences et des niveaux de qualification des métiers, le maintien de l'emploi dans un tissu économique de proximité... Les enjeux environnementaux découlent pour certains directement du Grenelle de l'environnement. Ils sont aussi liés, aux normes qui évoluent, au problème de la santé, à celui des déplacements et de la proximité des acteurs de la construction, à l'intégration des notions « cycle de vie » et « obligation de résultat ».

Un lieu de référence

Dans le cadre des missions sur la réduction des gaz à effets de serre et du développement de son tissu



économique, le territoire de l'Atrébatie a donc désormais valeur d'exemple à l'échelon régional avec sa plateforme multiservices dont la construction « *est un exemple à suivre pour les futurs bâtiments communaux alentours* ». Pierre Guillemant ne s'est pas gêné pour rappeler que sur ce chantier, « *c'était la tolérance zéro pour les entreprises qui y ont participé, qui en ont bavé parfois* ». Cette exigence a logiquement été récompensée puisque le site est appelé à devenir un pôle de formation autour de la qualité environnementale du bâti. C'est aussi un lieu de référence pour tous les acteurs de l'éco-construction qui ont besoin d'information et qui veulent mettre en application ces bonnes pratiques, que ce soit les artisans et entreprises, les maîtres d'œuvres, les particuliers, les élus bien sûr.



Comme l'a souligné le président de l'Atrébatie, la plateforme multiservices, avec sa matériauthèque présentant toutes les nouveautés, ses applications domotiques, sa documentation... est ouverte à tous. La convention tripartite signée le 7 décembre, en plus de son rôle d'accompagnement, a aussi pour objet de faire connaître cet équipement dans toute la région, et même au-delà.

Plateforme multiservices, parc Écopolis, route de Penin à Tincques.

Tél. 03 21 41 40 00. www.cc-atrebatie.fr

Texte et photos : Bernard Queste
lundi 10 décembre 2012

Adresse rapide : www.echo62.com/actu

Copyright © 2000-2011 - Les Échos du Pas-de-Calais
tous droits réservés
<http://www.echo62.com>